

# LE RÉFORMATEUR

FAISANT SUITE AU JOURNAL : **LE 24 FÉVRIER.**

Quiconque voudra être le premier d'entre vous devra être le serviteur de tous. (S. Marc, v, 44.)



Ce que je vous ordonne, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. (S. Jean, xv, 17)

Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger. (S. Paul.)

Le Journal paraît trois fois par semaine.

Les Lettres et Réclamations doivent être adressées, franco, au Bureau du Journal, rue de l'Hôpital, 49, au 5<sup>me</sup>.

Prix de l'abonnement : 1 fr. 25 c. par mois pour Lyon.  
1 50 pour le département.  
1 75 pour toute la France.

## AVIS.

Beaucoup de personnes n'ayant point saisi le sens du titre de notre Journal, dans lequel elles n'ont vu qu'une date, nous avons jugé préférable de paraître sous celui de **LE RÉFORMATEUR**, qui exprime également notre pensée; car c'est le cri de **VIVE LA RÉFORME!** qui a produit le 24 Février. Du reste, rien n'est changé ni à l'esprit ni à la rédaction.

Nous avons récemment publié un article intitulé : *La République est-elle en péril?* Le sens de ce travail a échappé à quelques personnes; plusieurs même ont cru rencontrer dans certaines paroles des intentions hostiles à une partie de la société. Nous espérons que cette erreur tombera devant un mot d'explication. Il nous est facile de montrer que nos paroles n'ont jamais failli à notre cœur, ni menti à la fraternité et à l'amour que nous avons pris pour devise et pour symbole.

Qu'avons-nous fait, sinon rassurer la bourgeoisie contre les vaines terreurs que pouvaient lui inspirer les manifestations populaires, auxquelles leur masse imposante et leur aspect insolite, donnaient l'air d'une menace? En disant que ces hommes n'avaient point de haine dans l'âme, mais seulement des haillons sur le corps et des souffrances au cœur; en disant que ces hommes ont respecté votre or, et qu'ils n'ont menacé ni vos vies, ni vos fortunes, nous n'avons manqué ni à la justice, ni à l'impartialité.

Non, nous n'avons pas flatté le peuple, nous lui avons rendu justice. Nous ne nous ferons jamais les courtisans d'aucun pouvoir, nous serons les premiers à protester contre la violation des domiciles, contre les menaces, contre l'intimidation, contre les excitations au désordre, à l'indiscipline et au pillage; mais nous aurons le droit de proclamer hautement le caractère pacifique et généreux de manifestations dont on n'a pas saisi la véritable portée.

Ce que nous n'avons pas dit, c'est que, sans les partager, nous comprenons parfaitement les terreurs, les craintes, les défiances auxquelles ces mouvements ont donné lieu. Les pertes récentes que la finance a éprouvées, les désastres incalculables que le commerce a eu à subir, l'espèce d'ostracisme et d'isolement dans lequel les différentes parties de la société ont vécu jusqu'à ce jour à l'égard l'une de l'autre, enfin les ressouvenirs d'une époque dont rien ne fait présager le retour, tout cela, joint à quelques faits isolés qui deviennent plus rares de jour en jour, a pu contribuer à tenir les esprits dans un état d'inquiétude qui a dû cesser aujourd'hui.

Ce que nous voudrions, nous, c'est une manifestation unanime, une alliance sainte et fraternelle, où toutes les mains seraient enlacées, où tous les cœurs seraient unis; nous voudrions que dans les rangs des travailleurs, les bourgeois, les négociants, les chefs d'industrie, puissent trouver une large place; une fraternisation solennelle enfin, qui sera

le premier pas et comme la préface de ce règne de la **SOLIDARITÉ**, principe nouveau, mais principe fécond, qui est la dernière expression de nos vœux, et qui doit relier un jour, nous en avons la ferme confiance, en un immense faisceau le genre humain tout entier.

Nous avons parlé de classes laborieuses et de classes bourgeoises; on a reproché à nos paroles de tendre à créer dans la société des classes, des castes, des divisions, des séparations...

Qu'est-ce à dire? est-ce nous qui les avons créées? et, d'un autre côté, qui peut être assez aveugle pour en nier ou assez timide pour en taire l'existence? N'est-il plus permis de parler d'exploités et d'exploitants, de prolétaires et de capitalistes, de travailleurs et de rentiers ou oisifs, de producteurs enfin et de consommateurs? La fusion que nous désirons, que nous réclamons, que nous invoquons de tous nos vœux, s'est-elle donc si rapidement opérée qu'il ne reste plus aucune trace des distinctions d'hier? Nous, amis indépendants du peuple, nous ne connaissons pas de classes, nous ne connaissons que des hommes, et dans les hommes nous ne voyons que des frères. Nous voudrions pouvoir le dire hautement, mais serions-nous compris de tous? la société, à l'heure présente, n'est-elle pas, par une désastreuse conséquence du cauchemar politique qui pesait depuis longues années sur le cœur de la France, n'est-elle pas encore fatalement mais effectivement divisée en deux classes, le riche et le pauvre, la classe des jouissances et celle de la faim? Est-ce vrai? Faut-il vous dire quand nous changerons de langage, quand nous cesserons d'appliquer à la société ces dénominations qui semblent appartenir à d'autres temps que les nôtres? Le jour où le salaire de l'ouvrier représentera la valeur de son travail, où chaque homme n'exploitera que son industrie, mais plus les hommes ses frères, au profit de cette industrie; le jour où le capital sera rentré dans les mains des producteurs, et où chacun, étant travailleur et capitaliste à la fois, aura acquis par sa production le droit de consommation, le droit de vie, le droit d'exister, sans être une insulte perpétuelle jetée à la face de l'humanité.

Vous êtes fils d'un même père, et la même mère vous a allaités; pourquoi donc ne vous aimez-vous pas les uns les autres comme des frères? et pourquoi vous traitez-vous bien plutôt en ennemis?

Celui qui n'aime pas son frère est maudit sept fois, et celui qui se fait l'ennemi de son frère est maudit septante fois sept fois.

C'est pourquoi les rois et les princes, et tous ceux que le monde appelle grands, ont été maudits: ils n'ont point aimé leurs frères, et ils les ont traités en ennemis.

Aimez-vous les uns les autres, et vous ne craindrez ni les grands, ni les princes, ni les rois.

Ils ne sont forts contre vous que parce que vous n'êtes point unis, que parce que vous ne vous aimez point comme des frères les uns les autres.

Ne dites point: celui-là est d'un peuple, et moi je suis d'un autre peuple; car tous les peuples ont eu sur la terre le même père qui est Adam, et ont dans le ciel le même père, qui est Dieu.

Si l'on frappe un membre, tout le corps souffre. Vous êtes tous un même corps: on ne peut opprimer l'un de vous que tous ne soient opprimés.

L....

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant les quelques paroles que le citoyen Messier, dont nous avons plusieurs fois recommandé la candidature, a prononcées mercredi dernier au club de la Fraternité. Elles compléteront les indications que nous avons données sur ce candidat.

Citoyens,

Vous voulez que j'ajoute quelque chose à ma profession de foi; vous comprendrez mon émotion: car, enfant du peuple, je n'ai jamais parlé devant une assemblée aussi nombreuse, aussi imposante... Je ne demanderai pas votre indulgence, car vous devez me juger par ce que je suis; et non par ce que je devrais être ou voudrais être. Citoyens, je ne suis pas communiste, je vous tromperais si je vous disais l'être; je ne suis pas communiste, parce que j'ai toujours pensé qu'un si beau rêve ne pouvait se réaliser; je ne suis pas communiste enfin, parce qu'il faut être convaincu d'une chose avant de l'adopter. Quant à mon républicanisme, je défie mes ennemis les plus acharnés, si j'en ai, de le nier. Citoyens, il est plusieurs sortes de républicains: je suis républicain progressif; car je comprends que la République a besoin de marcher en avant, d'entrer dans une voie large et puissante, pour atteindre le but que la démocratie se propose.

Citoyens, j'ai été bien heureux quand j'ai appris que mon nom figurait sur la liste des candidats, car on est toujours flatté d'une expression publique d'estime et de sympathie; mais croyez-le bien, car je vous le jure, je ferai place, et avec la plus grande joie, à ceux que vous reconnaîtrez valoir mieux que moi. (Bravos.)

Le citoyen Messier se retirait, lorsque la question suivante lui a été posée par un membre du club: « Si vous étiez à la Constituante, et que l'on vous proposât la régence ou Henri V, lequel choisiriez-vous? » — Après un geste d'indignation, le citoyen Messier a répondu: « C'est là une pensée sacrilège, je ne dois pas y répondre. »

Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

Nous annonçons avec satisfaction à ceux qui sont partisans du système de l'association dans le travail, que l'*union des travailleurs* à Paris, a réalisé une société basée sur ces principes qu'elle s'efforce de propager:

Des ouvriers tisseurs se sont rendus adjudicataires d'une fourniture de 100,000 paires d'épaulettes pour la ville de Paris. Le citoyen Dutreil a dressé un contrat d'association des ouvriers tisseurs entre eux. Cette société mettra à l'abri du besoin plus de cinquante familles pendant plus de neuf mois; elle pourra plus tard recevoir d'autres commandes au moyen de cette organisation. Le Comptoir national a escompté à cette société des valeurs suffisantes pour faire face aux besoins les plus pressants.

Ainsi, voilà un premier exemple du capital pos-

sédé par les travailleurs, que nous désignons aux réflexions de tous ceux qui se préoccupent de ces graves questions.

### Paris.

Tout récemment un citoyen était expulsé de la garde de l'Hôtel-de-Ville pour un acte d'indécence; aujourd'hui ce sont les volontaires du 8<sup>e</sup> bataillon de la garde mobile qui adressent une députation au général Duvivier pour réclamer la comparution devant un conseil de guerre de deux d'entre eux, accusés d'un délit grave envers des citoyens inoffensifs. — Ces jeunes soldats veulent conserver intacts, devant la population de Paris, ces mots de leur devise: Honneur et Patrie.

— Le comité de défense réuni au ministère de la guerre, a décidé que chacune des quatre divisions de l'armée des Alpes serait augmentée d'une brigade d'infanterie.

— Une garde marine est organisée à Paris dans la même forme que la garde mobile, pour être affectée au service de la navigation parisienne.

— Les étudiants de toutes les écoles de Paris doivent se réunir au Château-rouge dans un banquet, qui sera présidé peut-être par le maire de Paris.

— Le club de l'Emancipation des peuples convoque tous les citoyens qui s'intéressent à la question de l'organisation du travail, à un congrès chargé spécialement d'éclairer cette question; il invite toutes les corporations d'ouvriers à y envoyer des délégués. Le citoyen Suau, président de ce club, annonce qu'il développera dans la première séance une proposition tendant à faire repousser le système de Louis Blanc, comme contraire aux intérêts de la classe des travailleurs.

— Le citoyen Allier, fondateur et directeur de la colonie du Petit-Bourg, va mettre ces jours-ci à exécution un vaste plan d'organisation de la bienfaisance en France; il espère réunir dans ce projet toutes les femmes, toutes les sociétés qui s'occupent de charité. — Son but serait d'arriver à établir ensuite un congrès entre plusieurs nations, comme celui qui s'est réuni à Bruxelles pour l'étude du système pénitentiaire, afin d'y étudier la grande question du paupérisme et des institutions qui peuvent le faire disparaître.

**Départements.** — Deux douaniers, à Toulon, pêchaient le soir sur les côtes; une sentinelle postée près de là ayant aperçu la barque et croyant voir des contrebandiers, cria trois fois: *Qui vive!* Comme on ne répondait pas à ses sommations, elle avertit le poste qui fit feu sur la barque. Un des deux douaniers, père de famille de trois enfants, fut tué par suite de cette erreur. — Une souscription a été ouverte en faveur de la veuve de ce malheureux. — Le régiment auquel appartiennent les militaires qui ont fait feu à répondu le premier à cet appel.

— Des désordres graves ont eu lieu à Toulouse. Un jeune homme qui, sous la dénomination de *Corse*, s'était rendu célèbre par l'épouvante qu'il inspirait, avait proposé au club La Voix du peuple qu'il présidait, de se rendre au Palais national pour demander des armes. Une affiche fut apposée sur les murs de la ville pour convoquer à cette manifestation tous les ouvriers non armés. Dans l'après-midi, on vit apparaître sur la place Saint-Etienne quatre cents hommes avec un drapeau tricolore. Ces citoyens envahirent le Palais national, forcèrent le poste de la garde nationale qui le défend, enfoncèrent la porte du grand escalier, et pénétrèrent jusque dans le cabinet du citoyen Joly, maire provisoire.

La terreur se répandit subitement dans toute la ville; les maisons se fermèrent, des cris aux armes furent proférés, le rappel battit immédiatement; des luttes assez vives s'engagèrent bientôt entre les membres du club La Voix du peuple et les gardes nationaux. Force resta bientôt à ces derniers et à la troupe; le drapeau tricolore fut saisi, et une cinquantaine d'individus furent conduits à la maison d'arrêt. Le citoyen Joly, dans cette circonstance, fit preuve d'une grande fermeté. La garde nationale eut peine à contenir l'indignation de la population, qui voulait la mort du *Corse*, et le rétablissement de l'ordre fut accompagné de bruyantes démonstrations de joie.

### CHRONIQUE.

Nous voudrions voir notre plume se briser d'elle-même au récit d'actes semblables à celui dont nous venons d'être témoins.

Au moment où nous allons mettre sous presse, vendredi, à 6 heures du soir, c'est-à-dire au grand jour, nous avons été arrêtés sur le quai de

la Charité, à la descente du pont de la Guillotière, par le bruit de deux détonations successives. Une balle partie de la rive gauche du Rhône est venue, après avoir traversé la veste d'un jeune homme, s'aplatir sur le mur d'une des maisons qui forment l'angle de la place et du quai de la Charité. La foule aussitôt couru à la Guillotière pour saisir l'auteur de cet attentat. Est-ce malveillance? est-ce imprudence? Il importe que le mystère soit bien vite éclairci.

— De très graves désordres se sont passés à Saint-Etienne, dans la journée de jeudi 13 avril. Voici des détails que nous avons puisés aux meilleures sources:

Un fabricant ayant reçu un ballot de soie dernièrement, plusieurs femmes se sont adressées à lui pour avoir de l'ouvrage, et en ont essayé des refus. D'un autre côté, on a cru savoir que ce même négociant faisait travailler un couvent situé près de la ville. Cette nouvelle exaspéra la population ouvrière qui se porta, jeudi soir, sur la communauté, et y entra sans résistance. La garde nationale, surprise, n'avait pas eu le temps de se réunir. Les métiers furent brisés, on pénétra dans les caves, et une foule d'hommes ivres se portèrent de là sur le Refuge, où avec l'aide des femmes recluses, ils brûlèrent un nombre considérable de métiers et d'objets mobiliers. De là ils redescendirent dans la ville et marchèrent sur une autre communauté de femmes. Mais la garde nationale les y attendait. Un jeune homme placé en sentinelle défendait l'entrée: un homme ivre lui arrache sa baïonnette et la lui passe au travers du corps. A l'instant les gardes nationaux font feu sur le meurtrier qui tombe percé de sept balles; trois autres ouvriers sont tués à ses côtés; on les entoure et l'on fait 53 prisonniers.

Cette déplorable affaire ne s'est pas prolongée davantage. Des patrouilles fortes et nombreuses ont sillonné la ville pendant toute la nuit, et hier matin tout était rentré dans l'ordre.

— La nuit du jeudi au vendredi, vers une heure du matin, deux coups de feu partis du n° 14 de la rue de Constantine (quartier de l'ancienne Boucherie des Terreaux) ont jeté dans la consternation les habitants de ce quartier. Chacune de ces détonations a été suivie d'un coup de sifflet extraordinairement aigu; aussi a-t-on cru que ce devait être le signal d'un mouvement insurrectionnel. On a crié à la garde, et quelques hommes du poste de la rue d'Algérie se sont rendus immédiatement au lieu d'où étaient partis les coups de feu; deux jeunes gens, qui ont avoué être les auteurs de cet acte inqualifiable, ont été conduits à l'Hôtel-de-Ville.

Une balle est venue frapper contre le mur d'une maison de la rue Casse-Froide et ricocher contre la devanture d'un magasin d'épicerie de la rue des Augustins; une autre balle, ou peut-être la même balle qui aurait pu se partager, est venue ricocher contre la devanture d'un autre magasin, et, par un deuxième ricochet, a brisé une vitre de l'entresol d'une maison en face.

— Ces jours derniers, le bruit avait couru à Lyon, que le drapeau blanc avait été aperçu à Ecully (Rhône); ce fait ayant été dénoncé dans une séance du Club l'Unité, qui tient ses réunions au temple protestant: on désigna deux membres, les citoyens Chevalier et Vericel, pour faire une enquête à ce sujet. La commission reconnut que ce bruit avait été occasionné par une méprise, et que rien ne pouvait donner lieu à suspecter le républicanisme des habitants d'Ecully.

— Mercredi dernier, le quartier du nord de Lyon a été dans l'agitation la plus grande. Des visites domiciliaires ont été faites dans la maison Ricard et la maison Tholozan, trois à quatre fusils découverts dans cette dernière en ont été le résultat; de plus, un citoyen y ayant ses appartements et voulant rentrer chez lui, aurait été maltraité et conduit à l'Hôtel-de-Ville.

Vers les dix heures du soir du même jour, une nouvelle perquisition a été faite dans la maison des Frères de la montée Saint-Barthélemy; comme aux précédentes aucune arme n'y a été découverte.

Le lendemain, une sévère mais juste proclamation du citoyen maire provisoire, désavouait de pareils actes. Nous ne savons à l'instigation de qui ces perquisitions ont été faites; mais ce que nous devons dire, c'est qu'elles produisent sur l'esprit des populations, les effets les plus regrettables.

Tous les partisans sincères de la démocratie, tous ceux qui veulent son triomphe, doivent déplorer avec nous ces actes qui jettent le trouble dans tous les esprits, qui mettent à l'ordre du jour la défiance et la suspicion. Comment ne voit-on pas que tout

cela rend impossible la fraternité, l'union de tous les citoyens?

Au nom de la liberté, au nom de la République, nous devons nous adresser, avec toute la force de notre amour, au patriotisme de tous les citoyens, pour qu'ils étouffent dans leur germe, ces commencements de division, qui, s'ils se développaient, compromettraient infailliblement le salut de la patrie et la cause de la démocratie.

Arrière, les suspensions et les défiances! plus de paroles haineuses, plus de ligne de démarcation, plus de prolétariat, plus d'aristocratie; mais des amis, des frères, tous confondus dans un même amour, l'amour de la liberté, l'amour de la République.

— Les visites domiciliaires qui ont eu lieu ces jours-ci, avaient mis en émoi tout le quartier des Capucins, et une partie de la garde nationale a été sur pied toute la nuit. De nombreuses patrouilles ont été faites, et l'on a placé des sentinelles à tous les coins des rues. Jeudi, les officiers de la première légion se sont rendus auprès du maire pour protester contre ces actes d'illégalité.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### CHAMBERY.

Un de nos compatriotes qui faisait partie de l'expédition savoissienne, nous a transmis à son retour dans notre ville, quelques détails sur les suites de l'affaire de Chambéry.

Sans vouloir revenir sur des circonstances déjà connues, nous nous bornerons à signaler le dévouement de la garde nationale de Chambéry. Les paysans, en entendant le tocsin retentir dans la ville, étaient accourus avec fureur. Ils voulaient exterminer tous ceux qui faisaient partie de la colonne républicaine. La garde nationale de Chambéry a été obligée de faire des efforts inouïs pour protéger, contre leur férocité, les prisonniers qu'elle avait faits. Ceux qui ont succombé victimes de la rage des paysans, avaient pris la fuite dans les campagnes. Le nombre n'en est pas encore connu.

Après neuf jours d'incarcération dans le Manège, les Français qui faisaient partie de l'expédition ont été rendus à la liberté sur les réclamations énergiques adressées aux autorités sardes par les commissaires des départements de l'Ain et de l'Isère. — Pour éviter de nouveaux malheurs, un régiment de Piémontais et un assez grand nombre de gardes nationaux ont accompagné nos compatriotes jusqu'à la frontière.

Quant aux Savoisiens, il n'y a d'emprisonné que les chefs de l'expédition. Ceux qui n'avaient point satisfait à la loi du recrutement ont été dirigés vers la Lombardie pour rejoindre l'armée piémontaise maintenant en campagne; les autres ont été rendus à leurs familles.

### ITALIE.

Un journal annonce, d'après une correspondance, que les bases suivantes ont été arrêtées entre le Pape, le roi de Sardaigne et le grand duc de Toscane, pour l'organisation future de l'Italie.

La péninsule italienne serait divisée en six grands états:

1° Naples;

2° Sicile;

3° Etats de l'Église;

4° Royaume d'Etrurie, formé au profit du grand duc de Toscane, au moyen du grand-duché actuel et des territoires environnants (Pontremoli), Modène, Pietrasanti, Lunigiana, etc.;

5° Lombardie: quelle que soit la forme du gouvernement adopté par les Lombards;

6° Sardaigne: une indemnité est prévue pour le roi Charles-Albert, pour le cas où la Savoie retournerait à la France.

Alliance offensive et défensive entre les six états;

Confédération italienne, défendue à l'extérieur par un bon système de forteresses;

Unité de poids, de mesures, de monnaies;

Abolition des douanes intérieures;

Diète siégeant à Rome sous la présidence du Pape.

*Suisse.* — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a envoyé une adresse au Gouvernement provisoire de France.

— On assure que le citoyen Lamartine songe à proposer au Gouvernement provisoire une alliance défensive avec la Suisse.

Un des Rédacteurs, SERVE.